

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY



La Fédération Française de Hockey (F.F.H.), qui compte plus de 75 000 pratiquants réguliers, organise et développe le hockey sur gazon et le hockey en salle. Le déploiement de terrains de jeu 5 vs 5 est un des principaux axes de son projet de performance sociétale. Ce sport mixte, intergénérationnel, ludique, sans contact peut se pratiquer sur toute surface et nécessite peu d'investissement en matériel. Très développé dans le monde scolaire, il a de nombreuses vertus éducatives, dont celles de développer les habiletés motrices et la socialisation.

L'implantation de ces équipements « hockey » a pour objet d'être des spots de pratique sportive dans les « cœurs de ville », « bas d'immeuble », QPV, dans le monde rural ou autres territoires carencés à travers différents programmes fédéraux pour un hockey « plus fun, plus collaboratif, plus autonome ».

Le concept de terrain FFH est propice à la pratique d'autres sports et favorise l'intégration des cultures urbaines plébiscitées chez les jeunes (graff, panna hockey, street workout, ...). Ces offres d'animation favoriseront le sport pour tous, notamment du public féminin dans les territoires prioritaires, par une pratique du hockey comme une alternative de sports collectifs et traditionnels.

La FF Hockey a comme objectif de créer et d'aménager 200 terrains de street hockey d'ici Paris 2024 !



Budget

Structure de Street Hockey 5' : 65 000 € HT (Hors pose)

Kit adaptation de plateaux multisports existants (requalification) : 19 000 € HT

Terrain mobile : à partir de 34 000 € HT

Beach Hockey : à partir de 4 000 € TTC

13 000

Licenciés

150

Clubs

Surface

Street Hockey 5' : 515m² (33m×15,5m)

Option : module de motricité et technicité : 33×4m (132 m²)

Terrain mobile : 22,57×11m, soit 250m²

Localisation

Ces équipements peuvent être installés partout dès lors qu'ils sont facilement accessibles. Usage en accès libre, club sportif ou scolaire. Faible emprise foncière.

Au titre de ce plan, les projets doivent être situés au sein des territoires éligibles.

23

Matériaux & options

Sols finis sur enrobé, ou dalle béton :

- Revêtement gazon synthétique bleu
- Dalles thermoplastiques
- Palissade permettant un rebond de la balle
- Matériaux écologiques : acier magnélics et plastique recyclé

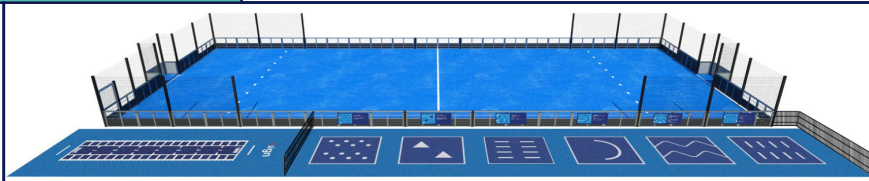
Flexibilité

Pluridisciplinarité :

- Gazon synthétique : hockey / foot 5 / mini foot / EPS
- Dalles thermoplastiques avec sous-couches : hockey / basketball / handball / foot 5 / EPS

Accessibilité

Accès aux PMR, notamment pour la solution dalles thermoplastiques



Le programme fédéral de terrain de proximité se décline en 4 axes afin de s'adapter à la réalité de chaque territoire et aux possibilités budgétaires :

1. Construction de plateaux sportifs permanents type « street hockey 5' »
2. Kit d'adaptation des plateaux multisports existants
3. Déploiement de terrains mobiles « event » de hockey
4. Installation de structures gonflables de beach hockey

L'ambition fédérale : « un terrain » - « un emploi » - « un club » visera à structurer une offre d'animation sportive pérenne, toute l'année et plusieurs fois par semaine comme dans un club, favorisant le lien social dans les territoires ciblés.

La FFH a mis en place un consortium d'équipementiers experts, un réseau de référents « équipements » par Ligue et une boîte à outils pour aider les porteurs de projet (construction, recherche de financement, modèle d'animation). À chaque création d'équipement sera associé un club, une ligue régionale ou un comité départemental qui aura en charge la mise en œuvre d'un projet co-éducatif et d'animation lié à l'équipement, déployé en partenariat avec la collectivité, l'école, les acteurs sociaux, les familles...